



Séjours montagne

STAGE PROGRESSION JEUNE ESCALADE 15-18 ans FALAISES ET GRANDES VOIES Du 21/06/21 au 25/06/21

Un stage d'escalade dédié aux jeunes grimpeurs pour progresser avec plaisir dans l'activité. Tant au niveau de la technique d'escalade qu'au niveau de la sécurité et des manipulations du matériel.

Situé au cœur du massif des Ecrins, le centre alpin de l'Eychauda à Pelvoux sera le camp de base idéal pour rayonner sur les falaises environnantes.

Au programme, découverte de la variété des sites d'escalade du massif des Ecrins : le granit d'Ailefroide, le calcaire des vallées de fressinières et du fournel, le quartzite de Rocher Baron.

Nous alternerons grandes voies de plusieurs longueurs et sites écoles avec pour thèmes principaux ; les apprentissages, l'esprit de cordée, la sécurité et évidemment, le plaisir !

Franchissez le pas de la salle d'escalade aux sites naturels de grimpe .

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins
- 5 jours
- 5 personnes (reste places)
-

Tarifs : 720,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1

Accueil des jeunes dans nos locaux à 5 minutes de la gare SNCF de L'Argentière-Les Ecrins. Pour ceux qui le désirent nous pouvons accueillir vos enfants directement à la gare.

Après avoir posé les bagages au centre alpin, nous partons en falaise école pour une première journée d'escalade. Révision des techniques, définition des cordées et briefing sur le programme de la semaine.

JOUR 2

Voies de plusieurs longueurs au programme sur les magnifiques parois granitiques d'Ailefroide. Révision de toutes les techniques de sécurité , relais, assurage, placement des dégaines... Ambiance montagne à plus de 1500 mètres d'altitude !

JOUR 3

Découverte de la grande falaise de Freissinière. Un calcaire strié pour le plus grand plaisir du grimpeur. Nous gagnons en autonomie en apprenant à bien décoder et choisir sa voie sur le topo guide.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

JOUR 4

Escalade sur la fantastique quartzite de Rocher Baron ou le surprenant pouding de Guillestre. C'est un petit voyage sur les chemins de la géologie où les jeunes apprendront à reconnaître les différents types de roche et la spécificité qu'ils imposent au grimpeur.

JOUR 5

Cette dernière journée est gérée par les jeunes du groupe. Choix de la grande voie, de l'itinéraire, des horaires, des vivres de courses... Le guide est là pour bien veiller qu'il n'y ait pas d'erreur ! Grandes voies au dessus du canyon des gorges de la Byasse avec une petite trempette de pied dans les belles vasques d'eau couleur émeraude en fin d'escalade !

Séparation, le dernier jour dans les locaux de ROC ÉCRINS vers 17h. Pour ceux et celles qui repartent en train, ROC ÉCRINS vous propose un espace dédié pour vous détendre ou patienter avant de prendre la route ou votre train. Vous pourrez prendre un thé, une douche, vous connecter et vous allonger un moment.

NB : Ce programme est donné à titre indicatif. Le guide ou le D.E. escalade reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des grimpeurs.

Projet pédagogique

Pour nos stages niveau « confirmé » jeunes, un programme spécifique a été élaboré. Chaque jour nous aborderons un thème ou deux maximum pour vous donner le temps d'assimiler vos nouvelles sensations. Par exemple : la confection des nœuds, l'assurage dynamique, la pose d'une moulinette, l'adhérence des pieds, l'anticipation.... autant de compétences qui vous permettront de mieux grimper en toute sécurité. De plus l'encadrant vous donnera chaque jour des éléments techniques pour atteindre les objectifs fixés individuellement.

Nombre de participants

5 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 5 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation.** Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

L'encadrant fournira le matériel collectif nécessaire à la progression et à la sécurité. Systèmes d'assurage, cordes, dégaines. Si vous avez votre matériel vous pouvez l'apporter.

(possibilité de location du matériel suivi d'un*, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription)

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

La tête

- Une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3
- Un bonnet et une casquette
- Un casque* agréé pour l'escalade

Le corps

- Un sac à dos pour transporter le matériel de la journée au pied des voies, environ 35 litres
- Un sous vêtement manche longue, une polaire ou soft shell
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les mains

- Une paire de gants fins
- Une paire de mitaines en cuir, type gants de vélo ou de voile pour les rappels et l'assurage

Les jambes

- Un pantalon d'escalade chaud
- un pantalon léger
- un short

Matériel technique

- Un baudrier*, un mousqueton à vis* et une sangle de 40cm* pour servir de vache
- Dégaines et autres appareils dont vous souhaitez vous servir ou apprendre l'utilisation
- Une paire de chaussons* d'escalade confortables

Divers

- Prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou un moniteur d'escalade. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premier secours collectif.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Vous dormirez dans le chalet alpin de l'Eychauda qui constitue un camp de base idéalement situé, dans la vallée de Vallouise, à proximité d'Ailefroide et du pré de Madame Carle, pour toutes vos activités de montagne. Pas besoin de duvet ni d'oreiller, les draps seront fournis ; en revanche crocs et serviettes de bains ne seront pas mis à disposition, pensez à prendre les vôtres. Cet hébergement est agréé pour recevoir du jeune public. Vous serez logés en chambre de 2 à 5 personnes réservées à votre groupe.

Laura la gardienne vous propose une cuisine de terroir de qualité et variée, basée au maximum sur des produits bio et des approvisionnements de proximité.

Le guide du séjour dormira au chalet avec les jeunes tous les soirs.

Accès wifi, salon détente lecture.

Cet hébergement vous est proposé sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9H

le premier jour à **L'Argentière La-Bessée**, 05120, Hautes Alpes.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -

Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :

979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Le Pays des Ecrins est très bien desservi. La SNCF assure des liaisons directes et quotidiennes depuis Paris, Marseille et Grenoble jusqu'à la gare de L'Argentière-la-Bessée.

ATTENTION : la gare du Pays des Ecrins s'appelle "L'Argentière les Ecrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare, sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare de "L'Argentière" en Savoie.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon et L'Argentière
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous souhaitez venir en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91). Traversez Briançon en direction de Gap. Vous entrez dans le Pays des Écrins dès Saint-Martin de Queyrières.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre. Traversez Briançon en direction de Gap.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

Prix

prix par personne : 720,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un guide de haute montagne ou un D.E escalade et ces frais d'hébergement.
- L'hébergement en gîte en chambre partagée en pension complète (nuitées, repas du soir et petit déjeuner en gîte, pique-niques le midi) du soir du premier jour au midi du dernier jour.
- **L'organisation générale**, la réservation des hébergements, du guide, du matériel et la gestion de votre inscription.
- Le matériel collectif de sécurité et de progression

Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du premier jour
- Les frais à caractère personnel : boissons....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- La location du matériel (nous pouvons réserver votre matériel dans les magasins partenaires)
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.